



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé


L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande

Troisième rapport d'étape
(2010-2011)



No. de cat. : PS61-11/2011F-PDF

© (2013) SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, représentée par la Gendarmerie royale du Canada

Février 2013

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	- 1 -
INTRODUCTION	- 4 -
LE PROGRAMME D&A	- 4 -
LA STRATÉGIE	- 5 -
L'ÉVOLUTION DE LA CONTREBANDE DE TABAC	- 6 -
L'AMPLEUR DU PROBLÈME	- 9 -
RAPPORT D'ÉTAPE : TROISIÈME ANNÉE	- 12 -
PRIORITÉ 1 : PERTURBATION DU CRIME ORGANISÉ ET DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	- 12 -
PRIORITÉ 2 : COORDINATION, COLLABORATION ET CRÉATION DE PARTENARIATS	- 19 -
PRIORITÉ 3 : EXTENSION DES SERVICES	- 24 -
PRIORITÉ 4 : UTILISATION ET ATTRIBUTION EFFICACES DES RESSOURCES	- 26 -
PRIORITÉ 5 : INCIDENCE SUR LE CRIME PAR L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION	- 28 -
PRIORITÉ 6 : CONTRIBUTION À LA MISE AU POINT D'INSTRUMENTS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES	- 34 -
PRIORITÉ 7 : RECHERCHES	- 34 -
PRIORITÉ 8 : SÉLECTION ET PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS	- 36 -
CONCLUSION	- 38 -

SOMMAIRE

En mai 2008, pour répondre à la hausse des crimes liés au commerce du tabac illicite, le ministre de la Sécurité publique a lancé la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC, projet triennal ayant pour but de réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande à l'échelle du pays et d'appuyer les politiques gouvernementales en matière de santé.

La fabrication, la distribution et la vente de produits du tabac de contrebande demeurent une grave menace pour la santé et la sécurité des Canadiens. Il s'agit d'un problème d'une ampleur considérable : en 2010, près de 782 000 cartouches et de sacs refermables de cigarettes ont été saisis dans l'ensemble du pays, ainsi qu'environ 43 000 kg de tabac haché fin, 5 300 kg de tabac naturel en feuilles et 142 000 cigares.

Les activités liées au commerce du tabac illicite se déroulent surtout dans le sud-est de l'Ontario et le sud-ouest du Québec. Les saisies de cigarettes par la GRC dans ces deux provinces comptent pour près de 81 % du total national. C'est au Québec et en Ontario qu'on trouve la plus grande concentration de fabriques illégales de produits du tabac, la majorité des points de contrebande à grand débit et le plus grand nombre de consommateurs de tabac illicite. Les marchés du tabac illicite dans les régions de l'Atlantique et du Nord-Ouest sont presque entièrement approvisionnés par des organisations criminelles qui se procurent leurs produits surtout des réserves des Premières nations en Ontario et au Québec. En outre, les saisies de produits du tabac de contrebande provenant de ces réserves sont en hausse dans la région du Pacifique.

L'une des sources d'inquiétude croissantes est l'intérêt que continuent de manifester les groupes criminels organisés à l'égard du marché du tabac illicite; leur présence répandue fragilise les attentes des Canadiens à l'égard de la sécurité de leur collectivité. De mai 2010 à avril 2011, des enquêtes menées par la GRC un peu partout au pays ont permis de déséquilibrer au moins 13 groupes criminels organisés, ayant recours à des techniques plus ou moins complexes, impliqués dans la contrebande du tabac.

Au cours de la troisième année de mise en œuvre de la Stratégie, la GRC a fait fond sur de nombreuses initiatives déjà en cours, ainsi que sur de nouvelles. Des progrès ont été accomplis et des réussites considérables se sont concrétisées relativement aux huit priorités énoncées dans la Stratégie :

- *Perturbation du crime organisé et de la chaîne d'approvisionnement* — En nouant le dialogue avec des partenaires et des parties prenantes à l'échelle nationale et internationale, la GRC a entrepris plusieurs projets de ciblage mixte à différents niveaux.

Ces projets ont grandement ébranlé les activités criminelles entourant le tabac illicite, ainsi que les groupes criminels organisés mêlés à sa contrebande.

- *Coordination, collaboration et création de partenariats* — D'un bout à l'autre du Canada et même au-delà de nos frontières, la GRC a entretenu ses partenariats antérieurs visant à lutter contre le tabac de contrebande. De tels partenariats favorisent le partage efficace d'information et de renseignements, ainsi que l'identification de cibles.
- *Extension des services* — La GRC a poursuivi son dialogue avec les collectivités des Premières nations au sujet du commerce illicite du tabac. Plusieurs autres projets ont été mis de l'avant partout au pays afin de sensibiliser le public et les participants au réseau légitime de distribution du tabac quant à l'ampleur et à la nature du commerce illicite.
- *Utilisation et répartition efficaces des ressources* — Pour déterminer l'efficacité du Programme et examiner l'utilisation et la répartition des ressources, le Centre national de politiques de la Sous-direction des douanes et de l'accise de la GRC (communément appelée D&A) a élaboré et mis en œuvre un plan de collecte de données pour surveiller les niveaux de ressources du Programme D&A. En outre, les cadres supérieurs de la GRC de toutes les provinces évaluent régulièrement l'utilisation des ressources afin de s'adapter aux pressions exercées sur les capacités d'enquête.
- *Incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation* — La GRC a continué à réaliser des avancées en ce qui a trait à la sensibilisation et à l'éducation en matière de tabac de contrebande dans chaque province. L'accroissement de la sensibilisation du public est essentiel à la réduction de la demande des consommateurs en produits illicites du tabac. Parmi les exemples des initiatives entreprises, citons des messages télévisés, radiophoniques et imprimés d'intérêt public, des présentations à certains groupes d'intérêt et au grand public, des rencontres avec des mandataires élus et un documentaire sur le commerce du tabac de contrebande.
- *Contribution à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires* — La GRC participe à l'élaboration d'un protocole sur le commerce illicite en vertu de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé. Qui plus est, elle a aidé à rédiger une nouvelle loi provinciale sur le tabac et a appliqué d'autres lois provinciales en vigueur dans la lutte contre le tabac illicite.
- *Recherches* — La GRC et le laboratoire de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont fait équipe et lancé une étude visant à examiner les tendances qui se dessinent en ce qui a trait au conditionnement du tabac de contrebande. De plus, des

échantillons de tabac, obtenus en réponse aux nouvelles exigences d'échantillonnage des récoltes des tabaculteurs ontariens, serviront à effectuer la caractérisation chimique du tabac cultivé au Canada.

- *Sélection et perfectionnement des employés* — La GRC a offert, et continue d'offrir, des possibilités de formation et d'apprentissage spécialisées aux enquêteurs des D&A pour veiller à ce qu'ils remplissent leurs fonctions efficacement. De plus, les services des D&A de la GRC dans chaque province ont mis en œuvre des stratégies d'apprentissage pour améliorer les compétences de leurs employés.

Consciente qu'il pourrait être nécessaire de modifier la Stratégie, la Sous-direction des douanes et de l'accise, en consultation avec les Services d'évaluation des programmes nationaux, est en voie d'effectuer un examen exhaustif de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande 2008 de la GRC.

INTRODUCTION

Le présent rapport résume les progrès que la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC a permis d'accomplir au cours de sa troisième année de mise en œuvre (du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011). Il souligne les initiatives nouvelles et courantes qui visent à faire obstacle au marché du tabac illicite au Canada.

Bien des facteurs soutiennent le marché canadien du tabac illicite, dont:

- le désir qu'ont les fumeurs de satisfaire leur dépendance à peu de frais;
- le fait que le public sous-estime les conséquences criminelles du marché du tabac illicite;
- le rôle du crime organisé et de ses réseaux;
- la perception qu'a le public que la consommation de tabac de contrebande est un crime sans victime;
- l'impassibilité à l'égard de la perte de recettes fiscales;
- l'exploitation des territoires des Premières nations et des considérations politiques délicates liées au pouvoir de fabriquer des produits du tabac.

La Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, projet triennal entrepris en mai 2008, regroupe vingt-neuf initiatives sur huit axes prioritaires d'intervention différents visant à enrayer ce problème complexe. Le Programme Douanes et Accise (D&A) de la GRC adhère entièrement à toutes les initiatives de la Stratégie, et continue de l'appuyer, ainsi que d'autres priorités du Programme et questions de sécurité publique, dans le cadre de sa mission élargie d'exécution de la loi.

Le Programme D&A

Le Programme D&A de la GRC est chargé d'appliquer, tant au Canada qu'entre les points d'entrée, les lois qui régissent :

- la circulation entre pays des marchandises taxables, contrôlées, prohibées ou assujetties à des droits de douane;
- la fabrication, la distribution ou la possession de marchandises de contrebande, comme les produits du tabac et les spiritueux.
- le trafic illicite de haute technologie et de biens stratégiques critiques, comme des armes chimiques, biologiques, nucléaires ou autres;

- les règlements qui imposent des mesures non tarifaires (permis) sur la circulation internationale des marchandises.

Le but global du Programme D&A consiste à protéger la population et l'intégrité économique du Canada contre la criminalité établie au pays même ou à l'étranger. La réduction de l'offre et de la demande de tabac de contrebande est un élément clé de ce mandat qui contribue à assurer la sécurité des collectivités et des foyers canadiens.

La Stratégie

La GRC a élaboré la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de 2008 afin d'endiguer la croissance de la criminalité liée à la fabrication, à la distribution, à la vente et à la possession illégales de produits du tabac illicites¹. Cette Stratégie, que la GRC s'est engagée à mettre en œuvre sur trois ans, a été conçue par la Sous-direction des douanes et de l'accise à la suite de recherches et de consultations exhaustives. Elle a alors recueilli les commentaires de plus de 70 groupes et individus (y compris de certains aux États-Unis), représentant des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, du secteur privé, communautaires et d'application de la loi à différents niveaux. Lancée par le ministre de la Sécurité publique en mai 2008, la Stratégie donne un aperçu du commerce illicite du tabac au Canada et oriente les activités des agents de première ligne à l'échelle nationale.

Le but général de la Stratégie consiste à réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande à l'échelle nationale tout en appuyant les objectifs du gouvernement. À cette fin, la GRC a établi les huit priorités suivantes :

- ébranler le crime organisé et la chaîne d'approvisionnement
- coordonner, collaborer et établir des partenariats
- offrir des services d'extension
- utiliser et répartir efficacement les ressources
- miner la criminalité grâce à l'éducation et à la sensibilisation
- contribuer à l'élaboration d'outils législatifs et réglementaires
- effectuer de la recherche
- choisir et perfectionner les employés.

Ces priorités sont appuyées par vingt-neuf initiatives précises, toutes mises en œuvre par la GRC au cours des trois dernières années.

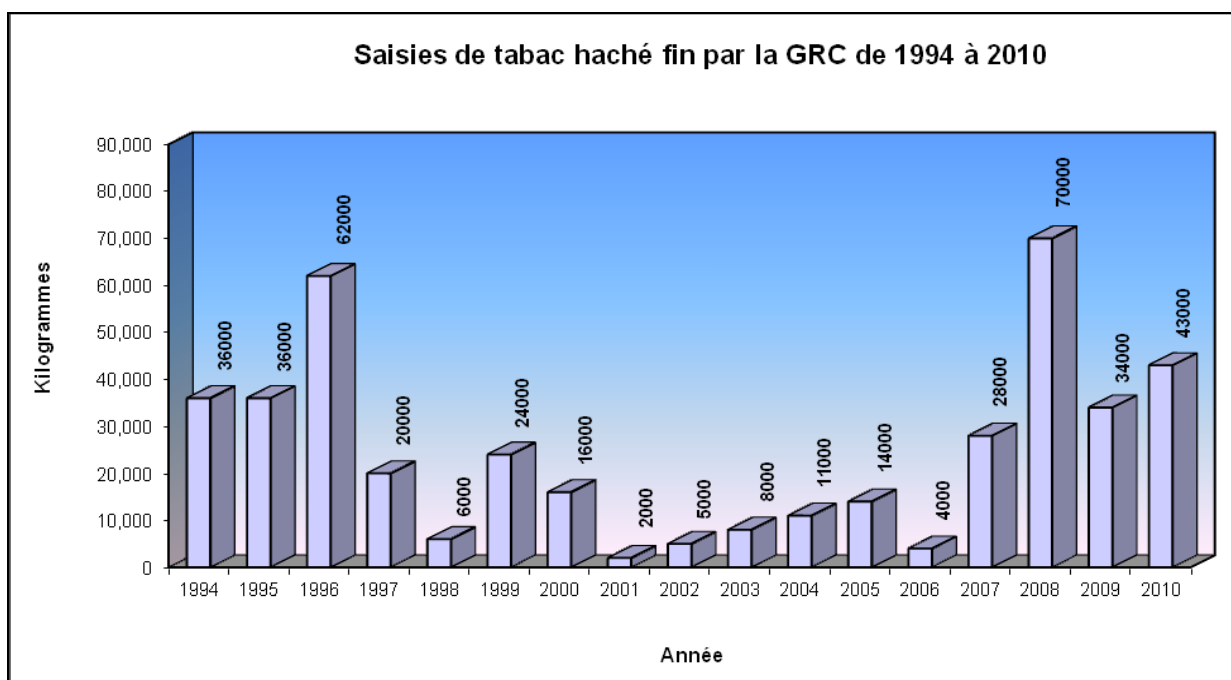
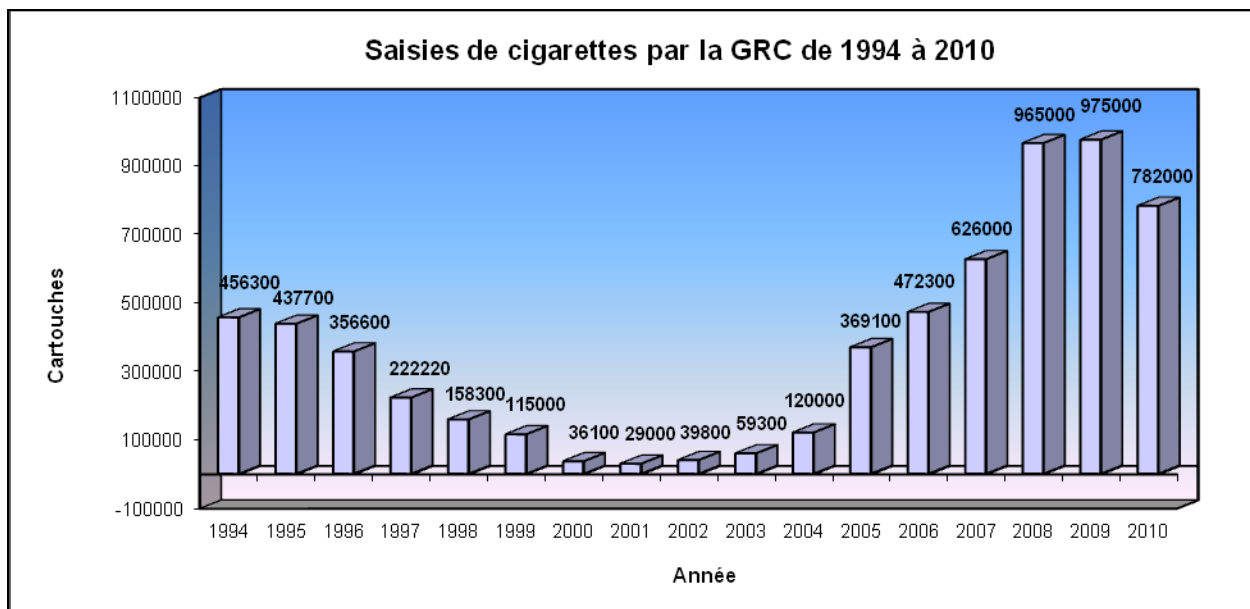
¹ Il est possible d'en savoir plus au sujet de la Stratégie en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/tobac-tabac/tobacco-tabac-strat-2008-fra.htm>

L'évolution de la contrebande de tabac

La contrebande de tabac a commencé à poser un grave problème au Canada à la fin des années 1980 et au début des années 1990, lorsque le gouvernement a haussé radicalement les taxes sur les cigarettes dans un effort de décourager leur consommation et d'accroître les recettes fiscales. Pendant cette période, de plus en plus de cigarettes légalement fabriquées au Canada prévues pour la vente hors taxes ont commencé à faire surface dans l'économie canadienne clandestine; en raison du prix au détail élevé des cigarettes légitimes, leur passage en contrebande de l'autre côté de la frontière (surtout via la Voie maritime du Saint-Laurent) se révélait un commerce illicite lucratif. La GRC a alors saisi des quantités records de tabac de contrebande, mais menait aussi des enquêtes sur les activités illégales à la source du problème. À la longue, ces enquêtes ont abouti à des règlements négociés mettant en cause Imperial Tobacco Canada Limited (ITCL) et la société Rothmans, Benson & Hedges (RBH). En vertu d'une entente historique signée en juillet 2008, les deux entreprises devaient payer en 15 ans un total de 1,15 milliard de dollars en amendes au criminel et en dédommagements au civil. En avril 2010, JTI-Macdonald Corp. (anciennement RJR-Macdonald) et Northern Brands International (filiale de RJ Reynolds) ont plaidé coupables de contrebande de cigarettes et ont payé sans délai des amendes et dédommagements à hauteur de 550 millions de dollars.

Au milieu des années 1990, ce genre de contrebande a, en grande partie, cessé et s'est ensuivie une période de profond déclin des activités illégales liées au tabac illicite. Toutefois, au cours des dernières années, le marché du tabac illicite au Canada a rebondi; il a connu une hausse rapide depuis 2004 et s'est dessiné de nouveau comme un problème grave.

Les modes de fabrication, de distribution et de vente ont toutefois beaucoup changé, comparativement à ceux des années 1980 et 1990. Aujourd'hui, au Canada, c'est la fabrication illégale qui domine, suivie de l'importation par conteneurs maritimes de cigarettes contrefaites et d'autres produits du tabac illicites provenant de l'étranger.



Au Canada, c'est surtout dans la région du Centre que sont fabriqués les produits du tabac illicites. Très souvent, des réseaux appartenant au crime organisé exploitent les collectivités autochtones ainsi que leurs relations politiquement tendues avec les différents ordres de gouvernement et avec la police. (Il importe de souligner que la tenue de ces activités illégales à l'intérieur des collectivités autochtones ne rejait aucunement sur l'ensemble des membres des Premières nations. La grande majorité d'entre eux respectent la loi et ne souhaitent rien d'autre qu'un environnement sécuritaire et paisible.)

Le rôle important joué par le crime organisé dans le commerce du tabac de contrebande au Canada signifie que cette activité illégale est inextricablement liée à d'autres types de crimes; la plupart des groupes criminels organisés au pays se livrant au commerce illicite du tabac sont aussi impliqués dans d'autres types d'activités criminelles.

Les aspects internationaux du commerce illicite du tabac compliquent le problème. Par exemple, certains des fabricants illégaux qui approvisionnent le marché canadien sont situés du côté américain du territoire des Mohawks d'Akwesasne, qui chevauche la frontière entre le Québec, l'Ontario et l'État de New York. Ainsi, la Stratégie doit déborder des frontières du Canada.

L'ampleur du problème

Parmi les saisies de tabac illicite effectuées par la GRC en 2010, on compte :

- environ 782 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes²
- près de 43 000 kg de tabac haché fin
- quelque 5 300 kg de tabac naturel en feuilles
- environ 142 000 cigares.

Le nombre de cartouches et de sacs de cigarettes saisis au cours de l'année représente la quantité la plus faible de tabac de contrebande saisi depuis le lancement de la Stratégie. Il s'agit d'une baisse d'environ 20 % comparativement à 2009, année où le sommet record avait été atteint. Toutefois, des augmentations ont été enregistrées entre 2009 et 2010 en ce qui a trait aux quantités de tabac haché fin et de tabac en feuilles saisies : 21 % et 99 % respectivement. Des rapports de renseignements émis par les services de la GRC d'un bout à l'autre du pays révèlent que les cigarettes illicites étaient disponibles en quantité suffisante tout au long de l'année. La baisse de la quantité de cartouches et de sacs non identifiés de cigarettes de contrebande saisis en 2010 pourrait être attribuable à plusieurs facteurs, y compris, mais non de façon limitative :

- la diminution des ressources policières disponibles en raison du déploiement d'effectifs à des événements d'envergure tels que les Jeux olympiques d'hiver de 2010 en Colombie-Britannique, les sommets du G8 et du G20 en Ontario, ainsi qu'à d'autres priorités opérationnelles;
- l'aboutissement de projets d'enquête qui se sont soldés par l'arrestation d'acteurs de premier plan sur le marché du tabac;
- les répercussions de mesures d'application de la loi successives sur le marché du tabac illicite;
- la sensibilisation accrue du public à la gravité du trafic de tabac de contrebande et de son lien avec les réseaux de criminels organisés;
- le recours par les réseaux criminels à des méthodes de plus en plus raffinées pour échapper au filet de la police.

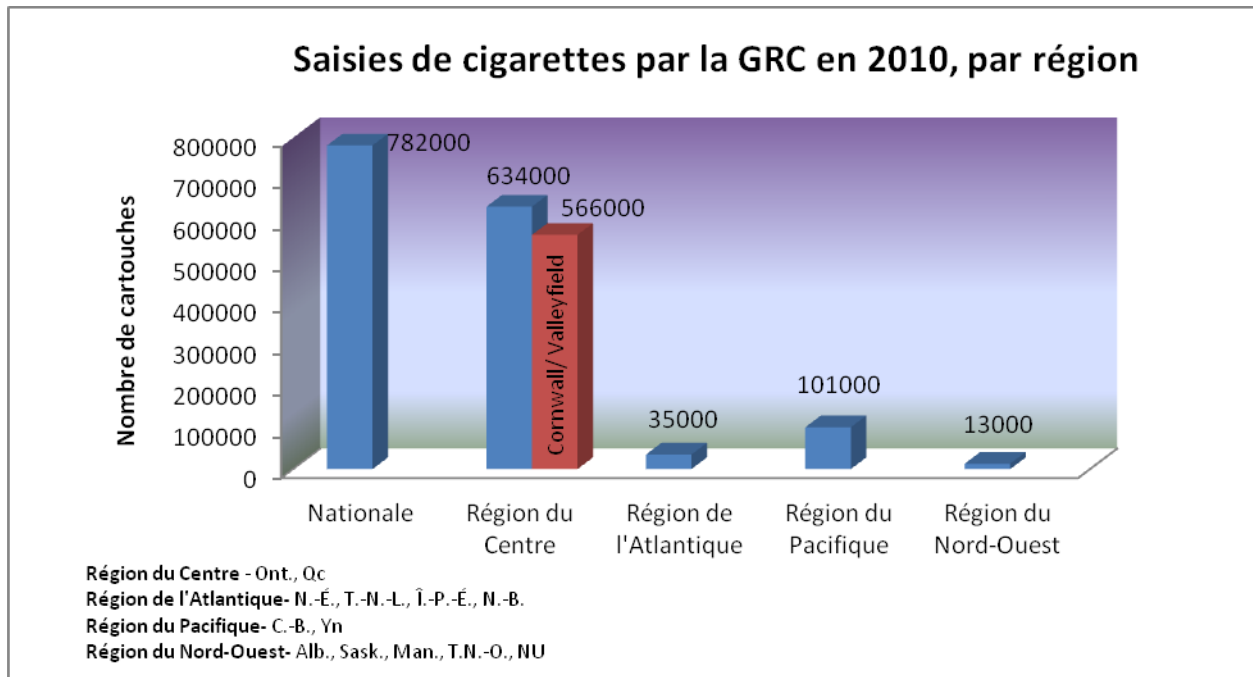
² Chaque cartouche et sac refermable contient 200 cigarettes.

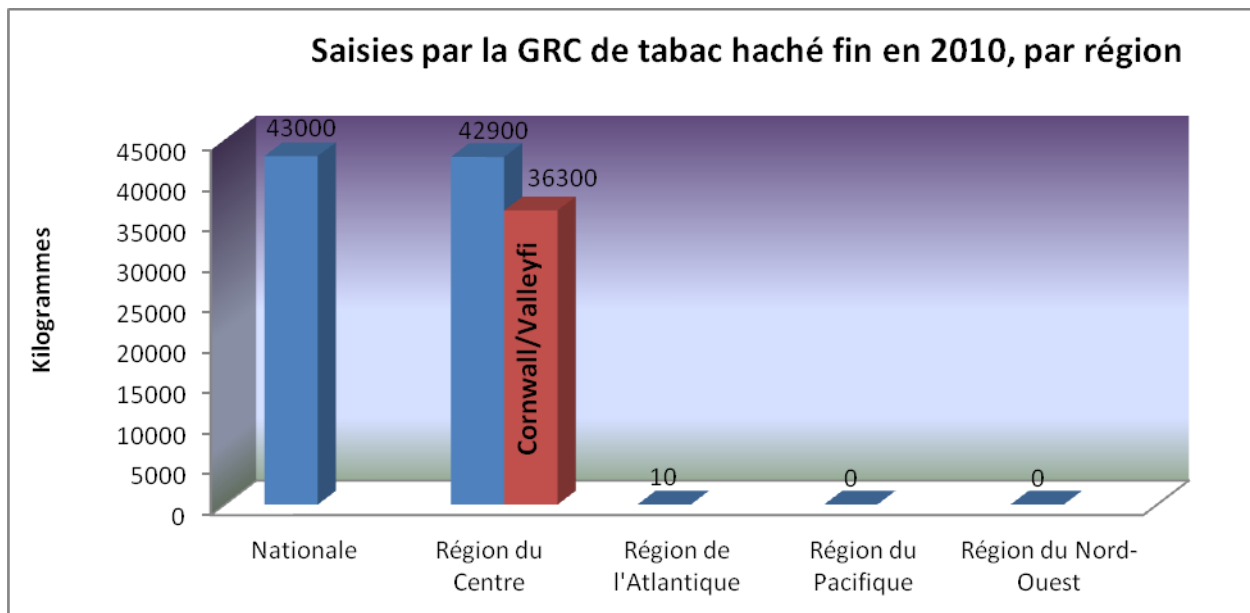
Il est impossible de déterminer lequel des facteurs susmentionnés a eu l'impact le plus important sur la baisse des saisies de cigarettes de contrebande.

De janvier à avril 2011 (période rattachée à la troisième année de mise en œuvre de la Stratégie, visée par le présent rapport), près de 297 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes ont été saisis, ainsi qu'environ 12 000 kg de tabac haché fin. Au cours de la période comparable de 2010, quelque 277 500 cartouches et sacs refermables de cigarettes et près de 21 000 kg de tabac haché fin avaient été saisis.

Le commerce illicite du tabac est plus présent dans certaines régions du pays que dans d'autres. La contrebande du tabac est la plus répandue dans le sud-est de l'Ontario et le sud-ouest du Québec. Les saisies de cigarettes par la GRC dans ces deux provinces représentent environ 81 % du total national de 2010.

En particulier, les environs de Valleyfield, Québec et de Cornwall, Ontario, au cœur du trafic du tabac au Canada à la fin des années 1980 et au début des années 1990, forment toujours un corridor critique pour ce commerce illicite au pays. Les contrebandiers exploitent la situation géographique, qui borde la Voie maritime du Saint-Laurent, pour faire passer la marchandise de contrebande des États-Unis vers le Canada. Les quelque 566 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes et les quelque 36 000 kg de tabac haché fin saisis en 2010 dans cette région représentent respectivement 72 % et 84 % des saisies totales à l'échelle nationale dans ces catégories.





Quant aux marchés illicites des régions de l'Atlantique et du Nord-Ouest, ils sont presque entièrement alimentés par des réseaux criminels qui s'approvisionnent dans les réserves autochtones de l'Ontario, du Québec et de l'État de New York. Du tabac de contrebande provenant de ces réserves a aussi été saisi dans la région du Pacifique.

Le marché du tabac de contrebande coûte des millions de dollars chaque année aux contribuables canadiens. Les cigarettes et le tabac haché fin que la GRC a saisis en 2010 sont à l'origine de pertes de quelque 47 M\$ en taxes pour les gouvernements provinciaux et fédéral. Ce montant inclut les droits d'accise fédéraux, une moyenne des taxes provinciales sur les produits du tabac, une moyenne des taxes de vente provinciales et la TPS fédérale.

Même si les produits du tabac contrefaits ne comptent que pour une faible part du commerce illicite du tabac, ils ne sont pas négligeables pour autant. En raison de sa proximité géographique à l'Asie, les ports et les villes de la Colombie-Britannique sont des points d'entrée courants et des plaques tournantes pour la distribution nationale de cigarettes contrefaites. Au cours d'une enquête mixte menée à Vancouver en octobre 2010, l'ASFC et la GRC ont saisi plus de 51 000 cartouches de cigarettes contrefaites imitant diverses marques américaines et canadiennes.

Le commerce illicite de produits du tabac demeure une activité criminelle très répandue qui représente une menace palpable pour la sécurité et la santé des Canadiens. Les mesures de répression et de prévention incluses dans la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande sont nécessaires pour atténuer les effets de ce type de criminalité.

RAPPORT D'ÉTAPE : TROISIÈME ANNÉE

Au cours de la troisième année de mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, la GRC a continué d'entreprendre de nouvelles activités visant à dissiper la menace posée par le marché du tabac illicite, et de mettre à profit les activités mises en place pendant les deux premières années. Chacune des vingt-neuf initiatives relevant des huit secteurs prioritaires énumérés dans la Stratégie a été lancée avec succès pendant les deux premières années du mandat, et les avancées se sont poursuivies à ce chapitre au cours de la troisième année. Outre la perturbation des groupes criminels organisés et d'importantes saisies de tabac de contrebande, on compte au nombre des progrès le renforcement de la collaboration interorganismes, la précision des efforts d'extension, d'éducation et de sensibilisation et la création de nouvelles initiatives de recherche visant à accroître les connaissances au sujet du commerce illicite du tabac.

À noter que ce qui suit ne constitue pas une liste exhaustive de toutes les initiatives entreprises dans la lutte contre le tabac de contrebande; il s'agit plutôt de certains faits saillants représentatifs des pas en avant franchis au regard des priorités établies par la Stratégie.

Priorité 1 : Perturbation du crime organisé et de la chaîne d'approvisionnement

Initiatives :

- *Collaborer avec des partenaires d'application de la loi du Canada et d'ailleurs pour repérer et cibler les organisations criminelles, et pour saisir leurs produits illicites.*
- *Élaborer, soutenir et appliquer des modèles novateurs d'application de la loi, comme les projets ACCES et SHIPRIDER, pour viser et perturber les réseaux de contrebande et de distribution.*
- *Mener des opérations intensifiées et coordonnées d'exécution dans des endroits à risque élevé pour miner la chaîne d'approvisionnement du tabac de contrebande.*
- *Améliorer la coordination et la sensibilisation de pair avec la Division des procureurs de la Couronne du Canada et les tribunaux pour assurer l'application judiciaire de la loi fédérale contrôlant le tabac de contrebande.*

Le marché du tabac illicite est dominé par des organisations criminelles, qui sont attirées par l'appât du gain et par les faibles risques inhérents. Par conséquent, les mesures de répression doivent être axées sur l'augmentation des risques liés aux activités de contrebande du tabac : en fermant des fabriques illégales, en désorganisant les voies d'approvisionnement, en arrêtant des têtes dirigeantes, en confisquant des moyens de transport (comme des camions et des embarcations) et en saisissant des produits de la criminalité. Ces mesures ont comme objectifs

de déstabiliser l'acheminement illicite du tabac et d'affaiblir les groupes criminels organisés impliqués dans la production, la distribution, la contrebande et le trafic du tabac illicite.

Pour ce faire, la GRC a lancé des initiatives de ciblage en collaboration avec des partenaires policiers et d'autres intervenants partout au Canada et même, dans certains cas, à l'étranger. Ces initiatives incluent des enquêtes conjuguées à court et à long terme, des campagnes de sensibilisation et d'extension des services, et une participation active à des groupes de travail interagences sur le tabac de contrebande. Dans certains secteurs, un processus officiel de partage de renseignements – y compris des rencontres régulières avec les partenaires, ainsi que la mobilisation des intervenants et de sources d'information possibles – a été mis en place à cette fin et pour lancer des enquêtes, au besoin.

Fabrication et approvisionnement illicites au Canada et de l'autre côté de la frontière

Le projet CINDERFORD, opération mixte d'une durée de dix-huit mois, est un excellent exemple d'une enquête complexe ayant permis de perturber un groupe criminel organisé qui sévit à l'échelle internationale. Ce projet, fruit d'une collaboration entre la Police provinciale de l'Ontario (OPP), la GRC, le Service communautaire de la police de Cornwall (CCPS), le Service de police mohawk d'Akwesasne (AMPS) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), était axé sur l'identification, la déstabilisation et l'arrestation d'individus et de groupes criminels organisés impliqués dans le trafic et l'importation et exportation illégales de tabac de contrebande, de drogues et d'armes dans la région de Cornwall. Cette opération a non seulement permis d'interrompre la circulation de substances contrôlées et de marchandises de contrebande, mais aussi d'ébranler des groupes criminels organisés agissant dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. À la conclusion de l'enquête, 20 mandats de perquisition ont été exécutés à Cornwall, à Stormont, à Dundas and Glengarry, à Akwesasne, à Ottawa, à Gatineau et à Montréal, et 30 personnes ont été arrêtées. Des mandats ont aussi été lancés pour l'arrestation de huit autres résidents de l'Ontario, du Québec et de l'État de New York. Outre environ 8 750 cartouches de cigarettes de contrebande, une variété de marchandises illégales ont été saisies, dont de la cocaïne, de l'ecstasy, de la marijuana et de l'oxycodone, ainsi que 12 armes à feu (des pistolets et deux fusils d'assaut automatiques AK-47), des milliers de munitions, des véhicules, des embarcations, des gilets pare-balles et plus de 75 000 \$ en espèces. Plus de 300 accusations ont été déposées contre les membres de ces organisations criminelles. Qui plus est, les renseignements recueillis grâce à l'enquête et communiqués aux autorités policières américaines ont entraîné l'arrestation de six personnes ainsi que la saisie de quatre véhicules et de plus de 100 000 \$ par le service de police d'Oswego dans l'État de New York. Cette enquête démontre clairement les liens entre le tabac illicite et les groupes criminels organisés qui trempent dans d'autres activités criminelles graves. Bien que l'enquête soit terminée, l'affaire est toujours devant les tribunaux.

Le projet H-TELEX s'avère aussi une belle réussite. Cette enquête a été menée pendant sept mois conjointement par D&A en Nouvelle-Écosse, plusieurs autres services opérationnels de la GRC dans la province et le Groupe de la vérification et de l'application de la réglementation de la Sous-direction du respect des taxes sur le carburant et le tabac de Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités. Dans cette affaire, une organisation criminelle établie à Halifax, dirigée par un trafiquant de drogues bien connu à l'échelle internationale, faisait passer de grandes quantités de tabac de contrebande et de marijuana du Québec vers la municipalité régionale de Halifax à des fins de revente. Le démantèlement, en mai 2011, de ce groupe criminel organisé a mené à l'arrestation de cinq résidents de la région de Halifax et à la saisie de 3 500 cartouches de cigarettes de contrebande, de six véhicules et d'un kilogramme de marijuana. L'enquête a déstabilisé considérablement cette organisation criminelle.

De 2009 à 2011, le service des D&A de la GRC à Montréal a réalisé une enquête baptisée projet CASTELNAU, qui ciblait un groupe criminel organisé impliqué dans la contrebande de tabac. Les enquêteurs ont alors établi que l'organisation en question s'approvisionnait en produits du tabac illicites auprès de différents fabricants et distributeurs de Kahnawake et d'Akwesasne, produits que l'organisation revendait ou distribuait ensuite dans d'autres régions, telles que Maniwaki et Listuguj. Près de 100 agents de police ont collaboré dans l'exécution de huit mandats de perquisition qui ont mené à l'arrestation de six personnes et à la saisie de cocaïne, d'armes à feu, de 40 véhicules de luxe – de marque Aston Martin, Porsche, Rolls Royce et Hummer – de plus de 100 000 \$ en espèces et d'une présumée pièce d'outillage de préparation du tabac. Au cours de l'enquête, la GRC a aussi mis la main sur 10 400 cartouches de cigarettes illégales.

En mars 2010, après avoir recueilli des renseignements dignes de foi portant sur la contrebande de tabac, le service des D&A de la GRC à l'Île-du-Prince-Édouard a pris part au projet LYNCH, opération visant deux individus qui, en 2009, avaient été condamnés en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001* et de la *Loi provinciale de la taxe sur le tabac* de l'Î.-P.-É. De mars 2010 à avril 2011, les enquêteurs des D&A ont eu recours à de nombreuses techniques, y compris aux demandes d'autorisation judiciaire et à la surveillance, pour mettre la main sur des suspects locaux qui se rendaient à Kahnawake, au Québec, afin d'acheter des cigarettes et de les revendre illégalement à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme suite de l'enquête, quelque 950 cartouches de cigarettes et six véhicules ont été saisis, 12 personnes ont été accusées d'infractions au *Code criminel* et trois autres personnes ont été condamnées conformément à la *Loi provinciale de la taxe sur le tabac*.

En novembre 2010, une enquête d'envergure de la GRC dans l'Estrie, au Québec, a débouché sur l'exécution de dix mandats de perquisition liés aux activités de commerce du tabac illicite

d'une organisation criminelle. Grâce à l'opération, 13 personnes ont été arrêtées et 2 050 cartouches de cigarettes illicites, un kilogramme de marijuana, un grand nombre de films et de logiciels contrefaits, huit véhicules et 22 000 \$ en espèces ont été saisis.

En décembre 2010, les membres du Groupe de travail régional (GTR) de Cornwall, avec l'aide d'enquêteurs de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé – Initiative anti-contrebande (UMECO-IAC) de Cornwall, ont exécuté des mandats de perquisition sur quatre propriétés riveraines à South Glengarry, en Ontario. À l'une des propriétés, trois contrebandiers du tabac se sont barricadés à l'intérieur de la résidence et ont dû être délogés avec l'aide du Groupe tactique d'intervention et de l'Unité d'enlèvement des explosifs de la GRC. Au total, 3 500 petits sacs de cigarettes de contrebande et environ 11 kg de marijuana ont été saisis sur ces propriétés, tandis que sept personnes ont été arrêtées pour une variété d'infractions en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*, du *Code criminel* et de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

Aussi en décembre 2010, les membres de l'UMECO-IAC de Cornwall ont enquêté au sujet d'un groupe de contrebandiers qui transportait du tabac illicite d'une résidence en bordure de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'en région rurale avoisinante. Cette opération a entraîné l'exécution simultanée de mandats de perquisition dans trois résidences. Quatre individus ont par la suite été arrêtés et accusés. Au total, 329 sacs non identifiés de cigarettes illégales, des listes et registres de dettes, une carabine à canon scié, 21 fusils entreposés irrégulièrement, un véhicule et 35 000 \$ en espèces ont été saisis.

En février 2011, la Section de l'intégrité des frontières de la GRC à Regina, en collaboration avec l'ASFC et le ministère des Finances de la Saskatchewan, a entrepris l'opération FALTO portant sur la contrebande du tabac provenant d'Akwesasne et vendu à et près de Moose Jaw. Les enquêteurs ont utilisé des méthodes complexes, dont trois mandats pour enregistreur de numéros composés ainsi que l'exécution de deux mandats de perquisition sur des propriétés résidentielles. L'opération s'est soldée par la saisie de plus de 1 000 cartouches de cigarettes de contrebande, d'une roulotte à sellette, d'une arme à feu, de marijuana et d'accessoires facilitant la consommation de drogues. Trois individus ont conséquemment été arrêtés et accusés pour des infractions à la *Loi sur l'accise de 2001* et à la *Loi sur la taxe du tabac de la Saskatchewan*. L'affaire est toujours devant les tribunaux.

En mars 2011, après avoir reçu des renseignements concernant des activités liées à la contrebande de cigarettes, le détachement de la GRC de la vallée centrale du Saint-Laurent, en collaboration avec la Sûreté du Québec (SQ), a procédé à une importante saisie de tabac de contrebande, découvert dans une remorque de 14 m interceptée par les policiers dans la région de Saint-Anicet. Parmi la marchandise saisie, on comptait environ 30 000 sacs non identifiés de

cigarettes illégales, une semi-remorque, une remorque et un véhicule utilisé pour transporter des produits du tabac. La valeur totale de la saisie est évaluée à près de 825 000 \$. Deux individus ont été arrêtés et accusés d'infractions en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001* et à la *Loi concernant l'impôt sur le tabac du Québec*.

Contrebande outremer

En collaboration avec l'ASFC et l'Alberta Gaming and Liquor Commission (AGLC), les enquêteurs des D&A de Calgary ont déstabilisé un groupe criminel organisé qui faisait la contrebande de cigarettes dont la revente est interdite au Canada, dans le cadre du projet KAUTERIZE.

L'enquête a été lancée à la suite de saisies effectuées par l'ASFC, pendant environ un an, de colis contenant des cigarettes contrefaites importées illégalement et de marque vietnamienne. Malgré l'interception par l'ASFC de près de 80 cargaisons totalisant plus de 1 000 cartouches de cigarettes illégales, l'expédition des colis s'est poursuivie et la quantité de cigarettes illicites par cargaison s'est accrue. En décembre 2010, l'identification et l'arrestation d'un suspect ont entraîné l'exécution ultérieure d'un mandat de perquisition et la saisie de quelque 300 cartouches de cigarettes illicites.

En avril 2009, des agents de l'ASFC ont transmis des renseignements à la GRC après avoir intercepté un conteneur maritime dans le port de Vancouver qui renfermait des cigarettes sans vignettes et contrefaites à destination de Toronto. Une enquête majeure a alors été entreprise et a duré deux ans. Des agents de l'ASFC, de la GRC et de nombreux autres organismes canadiens et internationaux ont fait équipe pour identifier l'organisation ou les individus responsables et pour saisir d'autres conteneurs. Au cours de l'enquête, un total de 11 conteneurs maritimes, provenant d'Asie et se dirigeant vers le Canada, ont été interceptés et saisis aux ports de Vancouver et de Toronto. Ces interceptions sont à l'origine de la saisie de 583 600 cartouches de cigarettes et de 6 270 kg de phenyl-1 propanone-2, connu sous le nom de p-2-p, une substance visée par l'annexe VI de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, utilisée dans la fabrication de méthamphétamines et d'amphétamines. En octobre 2011, des mandats d'arrestation et de perquisition ont été exécutés simultanément en Colombie-Britannique et en Ontario, et ont abouti à la mise sous écrou de huit personnes. Des mandats ont été lancés pour l'arrestation de deux autres individus, membres présumés d'un groupe de criminels organisés d'origine asiatique. La réussite de cette enquête est le fruit des efforts concertés de membres de l'Agence du revenu du Canada (ARC), de la Direction de l'application de la loi d'Environnement Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du gouvernement de l'Ontario, du groupe des enquêtes du ministère des Finances de la Colombie-Britannique, du service de police de Toronto, du ministère de la Sécurité publique de la République populaire de Chine, de la police de Hong Kong, de l'agence de police nationale de Taiwan, de l'ASFC et des équipes des D&A de la GRC de Toronto et de Vancouver.

Initiatives en cours

D'énormes quantités de tabac de contrebande circulent sur le territoire du détachement de la GRC de la vallée centrale du Saint-Laurent, situé à Valleyfield, Québec. Il transite par la Voie maritime du Saint-Laurent, à partir des États-Unis, jusqu'à des zones de largage le long du couloir Cornwall-Valleyfield, où il fait son entrée sur le marché clandestin au Canada. Pour contrer cette situation, les membres du détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent de la GRC effectuent régulièrement des opérations intensifiées d'exécution de la loi pour cibler et améliorer la mise en application de la loi. Dans le cadre de cette initiative en cours, des enquêteurs des D&A d'un bout à l'autre du pays participent à des opérations d'application de la loi de deux semaines au détachement. De novembre 2010 à avril 2011, quatre de ces opérations intensifiées d'exécution de la loi ont été menées au détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent et ont permis de perturber un groupe criminel organisé, d'arrêter 29 personnes et de saisir plus de 55 000 cartouches et sacs non identifiés de cigarettes illégales, plus de 5 000 kg de tabac haché fin, 20 véhicules et un fusil d'assaut automatique AK-47.

Dans le but d'améliorer la coordination et la sensibilisation auprès du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), le Programme D&A du Nouveau-Brunswick a formé et mis en pratique une Équipe de soutien aux affaires juridiques (ESAJ). En plus de faire mieux connaître le mandat des D&A, les enquêteurs de la nouvelle ESAJ trouvent des façons d'inclure le SPPC dès le début d'une enquête, ce qui permet ainsi d'obtenir des conseils et la collaboration de ce dernier pour les projets de D&A. Le SPPC a très bien accueilli l'initiative ESAJ, qui aide aussi à veiller à ce que les lois fédérales soient mises en application judicieusement en ce qui a trait au contrôle du tabac de contrebande.

Afin de tirer parti des réussites obtenues en première ligne, le Programme D&A de la GRC au Québec continue d'intensifier sa participation au projet ACCES, groupe de travail mixte formé pour lutter contre des activités illicites comme la fabrication et la distribution de tabac de contrebande. Les partenaires participants incluent la GRC, l'ASFC, l'ARC, la SQ, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), l'Association des directeurs de police du Québec et d'autres services de police municipaux, ainsi que le ministère de la Sécurité publique, la Régie des alcools, des courses et des jeux, le ministère de la Justice, le ministère du Revenu, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Finances du Québec. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de coordonner ce programme d'envergure provinciale. Des membres du personnel des D&A de la GRC de diverses régions de la province y sont affectés.

S'il existe un autre projet bien en vue où la collaboration étroite entre partenaires policiers a porté ses fruits, c'est le projet SHIPRIDER, une opération transfrontalière intégrée d'application

du droit maritime (OTIADM). Multiplicateur de force, ce projet favorise la mise en œuvre d'opérations de répression transfrontalières intégrées, d'opérations de surveillance et d'interceptions transfrontalières. Selon des accords de réciprocité, les agents d'application de la loi canadiens et américains peuvent monter à bord des embarcations de la GRC et de celles de l'U.S. Coast Guard et y mener des opérations dans les eaux territoriales des deux pays. Toutes les opérations sont menées sous la surveillance des agents d'application de la loi du pays hôte, aidés des agents du pays visiteur. Les futures OTIADM le long de la frontière canado-américaine faciliteront la surveillance transfrontalière et donneront à la police de nouveaux outils pour décourager, détecter et réprimer la contrebande de tabac par voie maritime, tout en respectant la souveraineté des deux nations. Par le passé, le projet SHIPRIDER a revêtu la forme de projets pilotes en 2005 et en 2007, et d'opérations de sécurité au cours des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010 et des Sommets du Groupe des Huit et du Groupe des Vingt à Toronto. En 2011, deux enquêteurs des D&A du détachement de la GRC de la vallée centrale du Saint-Laurent, et un enquêteur du détachement de Lacolle, au Québec, ont suivi la formation spécialisée SHIPRIDER, en Caroline du Sud, aux États-Unis. La loi visant à rendre le projet SHIPRIDER permanent a été promulguée par le gouvernement canadien en juin 2012.

Résumé

De mai 2010 à avril 2011, au moins 13 groupes criminels organisés, évolués à différents degrés et trempant dans la contrebande du tabac, ont été déstabilisés, et plus de 1 200 accusations ont été déposées en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*, à la suite d'enquêtes menées par la GRC d'un bout à l'autre du pays. En outre, de mai 2008 à mai 2011, plus de 4 200 accusations ont été déposées conformément à cette loi, aussi à la suite d'enquêtes³. La réussite de ces projets et de bien d'autres démontre que les enquêtes axées sur les renseignements et appuyées par des partenariats officiels peuvent ébranler les groupes criminels organisés et réduire la disponibilité du tabac de contrebande.

³ Le nombre d'accusations déposées en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001* représente un total beaucoup plus élevé que celui indiqué dans les deux rapports d'étape précédents de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande. Cette différence est attribuable à l'exclusion erronée d'accusations portées à l'intérieur des régions qui font appel aux services d'un mandataire de la Couronne fédérale, un avocat du secteur privé qui effectue des poursuites au nom du Service des poursuites publiques du Canada (ce dernier a habituellement recours aux mandataires de la Couronne fédérale dans les régions où il n'a pas de bureau régional, et dans les cas où il est difficile ou non rentable de confier l'affaire à un procureur à l'interne). Pour plus de détails, veuillez consulter : <http://www.ppsc.gc.ca/fra/man-aaf/index.html>.

Priorité 2 : Coordination, collaboration et création de partenariats

Initiatives :

- *Poursuivre la formation d'un comité national composé de représentants supérieurs d'organismes pertinents afin d'améliorer les efforts de coordination et de coopération visant à réduire les répercussions du commerce illicite du tabac.*
- *Créer des comités opérationnels régionaux de coordination pour faciliter le partage de renseignements et l'identification des cibles ainsi que pour coordonner les opérations.*
- *Nommer un coordonnateur divisionnaire pour veiller à la mise en œuvre de la Stratégie.*
- *Collaborer avec les partenaires d'application de la loi pour regrouper les ressources de renseignements au même endroit.*
- *Veiller à l'élaboration de protocoles de partage des renseignements avec les partenaires clés.*
- *Mettre la dernière main aux lignes directrices qui clarifient les rôles et responsabilités de la GRC et de l'ASFC à l'égard de l'application de la Loi sur les douanes.*
- *Participer à l'Atelier canado-américain sur la réaffectation du tabac.*

Consciente de l'importance de la coordination stratégique et tactique des activités, la GRC a continué à prendre part à différents efforts communs avec les secteurs public et privé et plusieurs organismes non gouvernementaux qui s'intéressent aussi à ébranler le commerce illicite du tabac. Par exemple, la GRC participe activement au Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac, qui compte aussi des représentants de Sécurité publique Canada (présidence), du ministère des Finances, de l'ARC, de l'ASFC, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de Santé Canada. Ce groupe de travail a pour mandat de proposer au ministre de la Sécurité publique des mesures concrètes, dont des politiques, des programmes et des mesures réglementaires ou législatives, qui permettront de perturber et d'endiguer le commerce illicite du tabac.

La GRC et l'ASFC continuent de collaborer afin d'éclaircir les rôles et les responsabilités de chacun en ce qui a trait à l'exécution de la *Loi sur l'accise*, et d'élaborer des stratégies conjointes pour orienter les opérations des deux organismes, tant au Canada qu'ailleurs.

La GRC poursuit aussi son travail avec l'ARC afin d'établir un protocole d'entente visant à faciliter l'échange de renseignements entre les deux organismes en ce qui a trait à l'administration et à l'exécution de la *Loi sur l'accise de 2001*. Les deux organismes ont participé à la rédaction de la version préliminaire du Cadre d'échange de l'information, qui a reçu l'aval du directeur général de l'Accise de l'ARC et de la Direction des décisions et des interprétations –

TPS/TVH. Actuellement en voie de recevoir l'approbation finale de la GRC, le Cadre d'échange de l'information, fruit des efforts acharnés de l'ARC et de la GRC, sera sous peu entériné et mis en œuvre.

Des postes de coordonnateur divisionnaire de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande ont été créés dans toutes les provinces et pourvus par des membres des D&A. Qui plus est, un poste de coordonnateur local a été mis sur pied dans les bureaux des D&A, dans la plupart des provinces. Les titulaires de ces postes divisionnaires et locaux se rencontrent pour discuter de la mise en œuvre de la Stratégie et pour rendre compte des échéanciers et des exigences.

En entretenant les partenariats déjà établis et en nouant de nouvelles relations dans le but de lutter contre la contrebande du tabac, la GRC dans toutes les provinces a favorisé la communication efficace d'information et de renseignements ainsi que l'identification précise des cibles. Dans certaines provinces, tel qu'il est décrit ci-dessous, la GRC va encore plus loin au chapitre de la collaboration en visant l'élaboration de protocoles qui faciliteront le partage de renseignements dans le cadre des lois, politiques et modalités en vigueur. Cette collaboration fédérale-provinciale en matière d'application de la loi est indispensable à la tenue d'enquêtes efficaces et efficientes qui viendront contrecarrer les activités des organisations criminelles.

Bien que l'Atelier canado-américain sur la réaffectation du tabac se soit avéré des plus profitables pour tous les participants, il a été suspendu au cours de la période de référence en raison de la situation budgétaire actuelle.

Est du Canada

À Terre-Neuve-et-Labrador, la GRC a, à de nombreux égards, souscrit à la pratique de partage d'information et de renseignements. Deux membres du service des D&A de la GRC à St. John's ont été détachés auprès de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve (FCRTN), afin d'améliorer la communication de renseignements et l'identification des contrebandiers. Grâce à sa participation aux rencontres du Service de renseignements criminels Terre-Neuve-et-Labrador (SRCTN/L) et à des réunions ad hoc portant sur les renseignements avec d'autres partenaires, la GRC s'entretient régulièrement avec des représentants locaux de l'ASFC, de l'ARC, de Postes Canada, de Parcs Canada, du Service canadien de la faune, du Service correctionnel du Canada, du ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Newfoundland Labrador Liquor Corporation, du ministère provincial des Finances, du ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve et du Labrador, de Pêches et Océans Canada, de l'Administration canadienne de la sécurité du transport aérien, de l'Application du Code de la route, de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, ainsi que de la Gendarmerie nationale française et de la Gendarmerie maritime de Saint-Pierre et Miquelon.

La GRC s'est aussi assise avec des représentants du secteur privé, y compris des Services de sécurité Bell Aliant, de Marine Atlantic ainsi que de distributeurs privés de produits du tabac. Ces entretiens ont permis d'éclaircir le rôle et les responsabilités de chaque organisme en ce qui a trait aux renseignements, à l'information et à la répression en matière de tabac illicite, ont favorisé la collaboration et l'établissement de protocoles d'entente entre divers agences et programmes et ont servi de tribune pour le partage de renseignements pertinents.

À titre de participante au Comité sur le tabac des provinces de l'Atlantique, groupe récemment mis sur pied dont les membres se rencontrent deux fois par année, la GRC du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador a discuté avec des représentants de l'ARC, de Santé Canada et du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick au sujet des enjeux et des initiatives relatives à la contrebande du tabac et de ses répercussions sur tous les ordres de gouvernement. De plus, des membres de la GRC au Nouveau-Brunswick ont pris part à des rencontres de renseignements en compagnie de représentants de nombreux services de police municipaux, dont ceux de Saint-Jean, de Fredericton et de Woodstock.

En Nouvelle-Écosse, les membres du service des D&A de la GRC continuent de participer à des réunions mensuelles de renseignements concernant le tabac de contrebande. Plusieurs partenaires assistent à ces rencontres, dont des représentants du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), du Service de renseignements criminels Nouvelle-Écosse (SRCNE), du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Garde côtière canadienne (GCC), de l'ARC, de l'ASFC, de la Sous-direction du respect des taxes sur le carburant et le tabac de Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités, et de plusieurs autres services de la GRC.

Dans le but d'assurer une exécution rationalisée et uniforme du mandat des D&A, les deux services des D&A au Nouveau-Brunswick ont été fusionnés. La nouvelle entité est maintenant gérée par un membre supérieur qui a l'autorité sur l'ensemble du Programme dans la province. En outre, certains enquêteurs des D&A ont été intégrés au programme Pipeline/Convoy/Jetway – programme national visant à former et à aider les agents de police à repérer les criminels lors de leurs déplacements – du Nouveau-Brunswick. Ainsi, ces enquêteurs peuvent profiter rapidement d'une aide spécialisée de l'Équipe mobile de la sécurité routière et des détachements de la GRC lorsqu'ils interceptent des chargements de tabac illicite pendant leurs enquêtes.

Centre du Canada

La Section intégrée des renseignements criminels de Cornwall de la GRC tient toujours des rencontres hebdomadaires de renseignements afin de discuter des activités criminelles, dont la

contrebande du tabac. Les représentants des organismes suivants assistent aux rencontres : GRC; U.S. Customs and Border Protection (CBP); U.S. Office of Border Patrol; le service de police de l'État de New York; U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE); ASFC; SCRS; OPP; SQ; Service de police des Mohawks de Kahnawake; ministère du Revenu de l'Ontario; Service de police des Mohawks d'Akwesasne; Service communautaire de la police de Cornwall (SCPC); Service de renseignements criminels de l'Ontario; Police tribale des Mohawks de St. Regis; ARC et U.S. Coast Guard.

Cornwall, Ontario, est situé au cœur de la région la plus active au Canada en ce qui a trait à la contrebande de tabac et c'est pourquoi plusieurs projets mixtes de répression y sont basés. Remis en vigueur en janvier 2010, le Groupe de travail régional de Cornwall réunit des membres de la GRC, de l'OPP, du SCPC, du ministère du Revenu de l'Ontario et de l'ASFC qui combattent le crime organisé et son rôle dans la contrebande du tabac ainsi que d'autres formes de criminalité. Qui plus est, en avril 2010, la GRC a créé l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé – Initiative anti-contrebande (UMECO-IAC), aussi située à Cornwall, Ontario. Elle a comme mission de cibler spécifiquement les organisations criminelles impliquées dans la fabrication et la distribution du tabac de contrebande. L'Unité, qui mène ses activités dans le couloir Cornwall-Valleyfield, fait appel à des ressources de la GRC, de l'OPP, du SCPC et d'autres organismes d'application de la loi intéressés et dispose aussi de personnel consacré à l'analyse criminelle et à l'extension des services à la communauté.

Le service des D&A de London a formé un groupe mixte de renseignements qui tient des rencontres mensuelles visant à échanger de l'information sur les tendances actuelles de l'industrie du tabac de contrebande et à discuter de la tenue d'opérations conjuguées futures. La GRC fait équipe avec les ministères de la Santé et du Revenu de l'Ontario, l'ASFC, l'ARC et l'OPP.

Des enquêteurs des services des D&A de la GRC de Hamilton-Niagara et de London font toujours partie intégrante du Groupe de travail sur le tabac, formé de représentants de l'Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario, de l'ARC et du ministère du Revenu de l'Ontario. Le Groupe de travail fournit de précieuses indications aux enquêteurs de la GRC en ce qui a trait au contrôle du tabac naturel en feuilles, dont est en partie responsable l'Office. Par ailleurs, des enquêteurs des D&A d'Ottawa tiennent des réunions régulières avec des membres du projet ACCES, du Service de police d'Ottawa, de l'OPP, de la SQ, de l'ASFC et de l'ARC pour échanger des renseignements et de l'information et pour mettre au point une méthode concertée visant à lutter efficacement contre la contrebande du tabac dans la région.

Au Québec, le service des D&A de Montréal entretient des rapports réguliers avec des membres du projet ACCES, de l'ASFC, de l'U.S. Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF)

et des Peacekeepers de Kahnawake pour discuter de dossiers opérationnels et de l'évolution du commerce illicite du tabac. Le détachement de la GRC de la Côte-Nord tient des rencontres mensuelles avec la SQ afin de partager des renseignements sur la contrebande du tabac.

Ouest du Canada

Au cours de la période de référence, les membres de la GRC en Alberta ont pris part à 102 rencontres avec des partenaires, dont l'ASFC, l'ARC et l'Alberta Gaming and Liquor Commission, ainsi qu'à 23 réunions avec des services de police municipaux, des groupes de renseignements et du bureau du shérif de l'Alberta, relativement au partage de renseignements sur le tabac illicite. En mai 2010, des enquêteurs des D&A de la GRC en Alberta ont suivi l'Atelier transfrontalier Montana / Alberta sur le tabac à Coutts, Alberta. Des représentants de l'ASFC, de l'ARC, de l'AGLC, de l'U.S. ICE et de l'U.S. CBP ont aussi pris part à cette formation annuelle conçue pour discuter des pratiques exemplaires et des tendances liées à la réaffectation du tabac.

Au Manitoba, des enquêteurs des D&A de la GRC ont organisé et animé la Conférence sur l'intégrité des frontières de la région du Nord-Ouest. Des représentants d'organismes canadiens et américains de répression et de réglementation ont alors partagé leurs connaissances au sujet du commerce illicite du tabac. Au Manitoba, la GRC continue de coordonner des rencontres régulières avec des enquêteurs de l'ASFC et du ministère des Finances du Manitoba. Elle a aussi mis sur pied une équipe de renseignements sur le tabac. Des membres de la GRC, de l'ASFC et du ministère des Finances de la province sont regroupés dans le bureau des D&A de Winnipeg et peuvent ainsi partager immédiatement leurs renseignements.

Les enquêteurs de l'Intégrité des frontières de la GRC en Saskatchewan participent à des rencontres de renseignements trimestrielles à Havre et à Plentywood, Montana, en présence de représentants de l'U.S. CBP, de l'U.S. Federal Bureau of Investigations (FBI), de l'U.S. ATF, du ministère des Finances de la Saskatchewan, du ministère du Revenu de l'Alberta, de divers organismes municipaux et groupes de renseignements intégrés de la GRC. La situation entourant le tabac de contrebande et les enquêtes figurent à l'ordre du jour. En novembre 2010, des agents de l'Intégrité des frontières de la GRC ont assisté à la Conférence du projet North Star à Grand Forks, Dakota du Nord, en compagnie de nombreux partenaires d'application de la loi. Des discussions et des présentations ont alors porté sur la contrebande transfrontalière du tabac. Outre un protocole d'entente entre la GRC et Santé Canada, qui stipule clairement les responsabilités en matière de politiques et d'échange de renseignements des deux organismes, un protocole de partage des renseignements exhaustif a été établi entre la GRC en Saskatchewan, l'ASFC, l'U.S. Coast Guard, l'U.S. CBP et l'U.S. ICE. Il définit clairement les responsabilités et l'échange de renseignements.

L'Équipe de renseignements sur l'intégrité des frontières de la GRC en Colombie-Britannique est l'hôte de rencontres régulières avec des représentants d'organismes de répression de la contrebande de tabac, dont l'ASFC, le ministère des Finances de la Colombie-Britannique et certains organes de la GRC, comme les Services de police autochtones, l'Équipe d'enquête ciblée du crime organisé asiatique et l'Équipe nationale d'enquêtes portuaires de Vancouver. À l'instar de rencontres semblables tenues dans d'autres provinces, ces séances favorisent l'échange de renseignements, l'identification de cibles, la coordination de saisies et le traitement de données recueillies au sujet du marché illicite du tabac. En octobre 2010, le coordonnateur divisionnaire de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC en Colombie-Britannique a noué de nouvelles relations de travail avec des représentants du ministère des Finances et un porte-parole de Philips Morris International, dans l'optique de concevoir une présentation qui aiderait à différencier les produits légitimes des cigarettes contrefaites. Des partenaires, dont l'ASFC, des services de police municipaux et d'autres groupes fédéraux de la GRC, se sont montrés intéressés à assister à une présentation si pertinente, qui est toujours en voie d'élaboration.

Priorité 3 : Extension des services

Initiatives :

- *Utiliser les mécanismes actuels et trouver de nouvelles voies de communication pour faciliter le dialogue avec les gouvernements autochtones.*
- *Sensibiliser le secteur privé au problème de la contrebande du tabac.*

Alors qu'au Canada, le marché illicite des produits du tabac est toujours inondé de produits venant des collectivités autochtones du centre du Canada et de l'État de New York, qui lui est limitrophe, le dialogue avec ces collectivités est indispensable à la réussite de la lutte contre ce commerce. Dans cet esprit, la GRC continue de tendre la main aux collectivités des Premières nations du Québec et de l'Ontario, et de l'ensemble du pays. Par exemple, une Équipe d'enquête mixte créée entre Cornwall et Akwesasne afin de faciliter l'établissement de stratégies communes continue de mener ses activités à partir des bureaux du Service de police des Mohawks d'Akwesasne (SPMA).

En partenariat avec la SQ, la police du Temiskaming First Nation et le conseil de bande de Notre-Dame-du-Nord, les enquêteurs du détachement Abitibi-Témiscamingue-Nouveau-Québec de la GRC, situé à Rouyn-Noranda, ont mis sur pied une stratégie pour sensibiliser la collectivité aux activités illégales, dont le trafic de la drogue et du tabac illicites, sur la réserve. D'ailleurs, au cours de rencontres avec les chefs de police des Premières nations, le

coordonnateur de la police autochtone de la GRC au Québec continue de soulever le problème de la contrebande du tabac.

Bien que les programmes visant à faire connaître les dangers du tabagisme dans les collectivités autochtones soient gérés par Santé Canada, le coordonnateur divisionnaire de la Stratégie de lutte contre le tabac de la contrebande de la GRC en Saskatchewan, au besoin, a assuré la liaison avec des représentants du ministère de la province afin de prêter main-forte à cet égard. Les enquêteurs des D&A de la GRC au Manitoba ont entretenu un dialogue positif avec le grand chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba au sujet du commerce du tabac illicite. Le Programme des D&A de la GRC au Nouveau-Brunswick a créé un poste de coordonnateur responsable de collaborer avec les Premières nations en matière de tabac. À Terre-Neuve-et-Labrador, les enquêteurs de la GRC ont pris part à des consultations permanentes avec le chef de la bande de Miawpukek au sujet du tabac illicite.

En Alberta, des membres des D&A se sont rendus dans trois détachements de la GRC situés dans des communautés des Premières nations afin d'informer les enquêteurs au sujet du problème. À la suite d'une saisie de tabac effectuée en janvier 2011 sur le territoire de la Première nation du Montana à Hobbema, un comité a été mis sur pied afin d'évaluer l'ampleur des ventes de tabac illicite sur les réserves autochtones, d'élaborer des stratégies et de formuler des recommandations, en collaboration avec le coordonnateur divisionnaire de la Police autochtone de la GRC.

La GRC a entrepris une variété d'autres activités d'extension dans l'ensemble du pays visant à éduquer le secteur privé et les partenaires au sujet du commerce illicite du tabac, et à les encourager à signaler les activités suspectes :

- Des enquêteurs du service des D&A de Toronto-Nord ont assisté au salon commercial de l'Ontario Korean Businessmen's Association (association des gens d'affaires coréens) et ont tenu un stand traitant du marché des cigarettes illicites. Des agents de police du service des D&A de Toronto-Nord ont aussi donné des présentations sur le tabac de contrebande au personnel de l'OPP, du service de police de Barrie, du groupe de lutte contre le tabac du ministère du Revenu de l'Ontario, de l'Ontario Convenience Stores Association (association ontarienne des dépanneurs en alimentation) et de la National Coalition Against Contraband Tobacco (coalition nationale contre le tabac de contrebande).
- En octobre 2010, l'UMECO-IAC de Cornwall a créé et pourvu un poste d'agent de prévention du crime. Le titulaire est responsable de présenter des campagnes d'extension et de sensibilisation à des entreprises privées et à des organismes communautaires au sujet de la contrebande du tabac.

- Des enquêteurs du Groupe des produits de la criminalité de la GRC à Kingston rencontrent régulièrement des employés du secteur privé dans le but de développer des contacts et de les sensibiliser aux effets néfastes du blanchiment d'argent associé aux activités criminelles, y compris au commerce illicite du tabac.
- Des enquêteurs de la GRC de Hamilton-Niagara ont établi des partenariats avec des acteurs du secteur privé aux États-Unis et au Canada qui sont impliqués dans différents secteurs de l'industrie du tabac.
- Au Québec, des membres de la GRC à Saguenay ont rencontré des membres de la chambre de commerce locale pour discuter du problème de la contrebande du tabac et de ses retombées sur les affaires des dépanneurs et sur l'économie locale en général.
- Des membres de la GRC en Alberta ont poursuivi leurs rencontres avec les employés de quatre sociétés de transport et de messagerie de la province pour les sensibiliser à la contrebande et à l'expédition du tabac de contrebande, aux moyens de repérer les colis et aux mesures qu'ils devraient prendre le cas échéant.
- La GRC en Saskatchewan a communiqué avec des sociétés de transport et de messagerie de la province pour discuter de la possibilité que leurs services soient utilisés pour acheminer le tabac de contrebande. Comme suite de cette initiative, l'information donnée par une entreprise de messagerie a entraîné la saisie de 213 cartouches de cigarettes par la GRC en mai 2011.

Priorité 4 : Utilisation et attribution efficaces des ressources

Initiatives :

- *Contrôler la répartition des ressources pour faire en sorte qu'on continue à mettre l'accent sur le Programme.*
- *Élaborer un cadre d'évaluation du Programme D&A afin de déterminer son efficacité.*
- *Collaborer étroitement avec les coordonnateurs de la Police autochtone dans le cadre de leurs initiatives visant à réduire la victimisation des Autochtones ainsi que l'implication de ceux-ci dans les activités criminelles.*

La GRC suit en permanence la répartition de ses ressources de D&A. La Sous-direction nationale des D&A a mis au point et administre des outils de suivi des ressources, y compris la collecte et l'analyse trimestrielles de données sur l'affectation, les vacances et les détachements d'enquêteurs dans chaque service, afin de surveiller étroitement et constamment l'attribution des ressources. Les cadres supérieurs de la GRC dans toutes les provinces évaluent régulièrement l'utilisation de leurs ressources afin de s'adapter aux pressions subies par les

équipes d'enquête, par exemple au cours des Jeux olympiques de 2010, du Sommet du Groupe des Huit à Muskoka et du Sommet du Groupe des Vingt à Toronto.

En soutien de la seconde initiative de la présente priorité – examiner l'efficacité du Programme D&A – la Sous-direction des D&A, en collaboration avec les Services d'évaluation nationaux des programmes, évalue la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande pour la période de 2008 à 2011. Cette évaluation abordera les buts du Programme dans quatre secteurs principaux : pertinence, réussite, rentabilité, conception et prestation de la Stratégie. Les commentaires recueillis au cours des consultations avec différentes parties prenantes serviront très certainement à préciser les objectifs de la Stratégie.

La GRC à Kingston a créé et pourvu un poste d'agent de liaison autochtone au détachement. Son titulaire collabore étroitement avec le chef du service de police de Tyendinaga et le conseil de bande afin de consolider les partenariats et d'ouvrir davantage les voies de communication. Dans la région de Hamilton-Niagara, les enquêteurs ont établi un partenariat professionnel positif et ont amélioré la communication avec la Six Nations Police. Le fructueux partenariat entre le GTR de Cornwall, le détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent et le Service de police des Mohawks d'Akwesasne s'est poursuivi dans le cadre de l'Équipe mixte d'enquête, au sein de laquelle des membres de la GRC travaillent directement aux bureaux du Service de police d'Akwesasne.

La GRC au Nouveau-Brunswick a créé un poste de coordonnateur de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande qui travaille avec les communautés des Premières nations. Au Québec, le coordonnateur de la Police autochtone de la GRC continue de s'entretenir et d'échanger des renseignements avec les services de police et les communautés des Premières nations, afin de mettre l'accent sur le commerce illicite du tabac. En Nouvelle-Écosse, les enquêteurs des D&A ont donné une présentation sur la contrebande du tabac aux citoyens, aux membres du conseil et aux agents de la GRC dans une communauté des Premières nations.

Comme on l'a susmentionné, un comité a été formé en Alberta, en consultation et en collaboration avec le coordonnateur divisionnaire de la Police autochtone de la GRC en Alberta afin de déterminer l'ampleur des ventes de tabac illicite sur les réserves des Premières nations, d'élaborer des stratégies, de formuler des recommandations et de réduire la victimisation des Autochtones ainsi que l'implication de ceux-ci dans des activités criminelles.

Priorité 5 : Incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation

Initiatives :

- *Accroître la sensibilisation au sujet des conséquences du commerce du tabac illicite sur la sécurité et la santé du public.*
- *Élaborer et transmettre des messages ciblés au grand public, aux fumeurs et aux collectivités autochtones.*
- *Produire et publier des versions rayées de la liste des documents secrets des évaluations de la GRC du renseignement stratégique portant sur le commerce illicite des produits du tabac.*
- *Chercher à être entendu par des organes décisionnels clés pour accroître la sensibilisation à la croissance de ce marché criminel.*
- *Optimiser l'utilisation des sites Internet et Intranet de la GRC.*

La plus grande sensibilisation du public au marché noir des produits du tabac et aux conséquences légales de l'achat et de la possession de tabac de contrebande est un aspect primordial puisqu'elle permettra de réduire la demande des consommateurs pour ces produits. D'importantes avancées ont été réalisées de nouveau grâce aux efforts d'éducation et de sensibilisation de la GRC à cet égard d'un bout à l'autre du pays au cours de la troisième année de mise en œuvre de la Stratégie.

Par exemple, pendant deux mois, le commandant du détachement de la GRC de la vallée centrale du Saint-Laurent, en collaboration avec la SQ, a pris part à des rencontres publiques avec les maires de treize municipalités afin de les sensibiliser aux enjeux de sécurité publique liés au commerce du tabac illicite. À la suite des rencontres, les maires ont eu l'occasion d'échanger avec des agents de police au sujet des craintes de leurs concitoyens qui voient passer des contrebandiers sur leur propriété et du danger des embarcations qui naviguent à haute vitesse sans feux sur la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les enquêteurs de la GRC à Hamilton-Niagara, en collaboration avec l'analyste Tabac de la GRC en Ontario et des représentants du ministère du Revenu de la province, ont conçu une présentation sur le tabac illicite visant à expliquer les pouvoirs dont disposent les agents de première ligne pour saisir le tabac de contrebande. La présentation a été donnée à de nombreux agents des services de police municipaux et de l'OPP et s'avère très instructive.

D'un bout à l'autre du pays, des enquêteurs de la GRC ont donné des présentations pour éduquer et sensibiliser une variété de groupes et de partenaires au sujet des conséquences du commerce illicite du tabac sur la sécurité et la santé publiques⁴ :

- À Windsor, en Ontario, des agents des D&A ont fait équipe avec des commerçants locaux, des organismes d'application de la loi, l'ASFC et le ministère du Revenu de la province pour mettre au point une stratégie de sensibilisation. Dans le cadre de cette collaboration, un enquêteur des D&A a tenu pendant une semaine un stand d'information dans un centre commercial local. Il a aussi distribué des dépliants et des brochures au public expliquant les problèmes de santé et de sécurité liés au commerce illicite du tabac et a répondu aux questions.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, les enquêteurs de la GRC ont donné des présentations sur le tabac illicite devant la PEI Tobacco Reduction Alliance (PETRA) (alliance de réduction du tabac de l'Î.-P.-É.). Des membres des D&A de la province ont aussi établi un partenariat avec le coordonnateur de la sensibilisation aux drogues de la GRC dans le but de faire connaître les problèmes liés à la contrebande de tabac tout en mobilisant les étudiants et les groupes de défense de l'intérêt public à l'aide d'initiatives de sensibilisation aux drogues.
- En Nouvelle-Écosse, des enquêteurs des D&A ont donné de nombreuses présentations dans des écoles, à d'autres services de police, à des agents aux services généraux de la GRC et à une collectivité des Premières nations au sujet de la contrebande du tabac.
- Des enquêteurs du détachement de la GRC de Toronto-Est ont effectué des présentations sur le commerce illicite du tabac dans le cadre de l'initiative anti-tabagisme de l'organisme de soins de santé Hamilton St. Joseph's, ainsi qu'aux participants à un atelier sur le contrôle du tabagisme de la région d'Halton. Tel que mentionné précédemment, des agents de police du service des D&A de Toronto-Nord ont aussi donné des présentations sur le tabac de contrebande au personnel de l'OPP, du service de police de Barrie, du groupe de lutte contre le tabac du ministère du Revenu de l'Ontario, de l'Ontario Convenience Stores Association (association ontarienne des dépanneurs en alimentation) et de la National Coalition Against Contraband Tobacco (coalition nationale contre le tabac de contrebande).

⁴ Des études de Santé Canada ont révélé que les substances chimiques trouvées dans la fumée provenant de cigarettes de contrebande sont les mêmes que celles décelées dans la fumée de cigarettes vendues légalement au Canada. Selon le ministère, les risques à la santé d'une exposition à long terme à la fumée de cigarettes de contrebande sont semblables à ceux posés par les cigarettes vendues légalement au Canada.

- En Alberta, les enquêteurs des D&A de la GRC à Calgary ont expliqué l'identification, les enquêtes et les pouvoirs de saisie en matière de tabac illicite aux agents du service de police de Calgary.
- En Saskatchewan, des enquêteurs de l'Intégrité des frontières de la GRC à Regina ont donné des présentations sur le tabac illégal et le mandat des D&A devant les services de police de Regina et de Moose Jaw, six détachements de la GRC et dans le cadre d'un cours sur l'orientation professionnelle de la GRC. Des enquêteurs de l'Intégrité des frontières de Saskatoon se sont rendus dans 13 détachements régionaux pour discuter du tabac de contrebande et ont donné cinq présentations au service de police de Saskatoon. Grâce à cette initiative, plus de 130 agents du service ont obtenu la formation nécessaire pour mener des enquêtes sur la contrebande du tabac. D'ailleurs, le Service de l'intégrité des frontières de Regina, de pair avec le groupe de l'application de la loi de la division du revenu de Saskatchewan, a donné une présentation sur le tabac illicite lors d'une conférence provinciale de la GRC sur les services de circulation. Les membres ont alors expliqué les dernières tendances en ce qui concerne la fabrication et la distribution du tabac de contrebande, dans le but de permettre aux membres de la Circulation de repérer le tabac illicite durant des contrôles.
- Les enquêteurs de l'UMECO-IAC ont effectué une présentation sur la répression de la contrebande du tabac et sur leur rôle lors de la deuxième conférence binationale sur le commerce du tabac illicite, tenue à Toronto en février 2011.
- Des enquêteurs du détachement de la GRC de la Côte-Nord, au Québec, ont travaillé à six stands dans un centre commercial local afin de parler aux membres de la collectivité au sujet de la contrebande du tabac. En outre, des agents de la GRC du détachement de Gaspé ont effectué une présentation sur le mandat des D&A de la GRC, y compris son engagement à lutter contre la contrebande du tabac illicite devant plusieurs membres de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine.

Des membres de la GRC de Hamilton-Niagara ont préparé et distribué un manuel à l'intention de leurs partenaires policiers qui explique en détail comment déceler le tabac de contrebande, les pouvoirs d'enquête et de saisie ainsi que les coordonnées des enquêteurs de la GRC et d'autres partenaires locaux. Une version adaptée du manuel a aussi été distribuée à des partenaires non policiers, tels que des entreprises de messagerie, afin qu'ils puissent mieux renseigner leurs employés au sujet du tabac illicite et pour leur fournir les coordonnées des enquêteurs spécialisés dans ce domaine. De plus, des enquêteurs des D&A de Hamilton-Niagara, en collaboration avec le personnel du ministère du Revenu de l'Ontario, se sont rendus dans des entrepôts de location dans la région de Niagara (souvent utilisés par les

contrebandiers pour y stocker de la marchandise) afin de sensibiliser les propriétaires et les employés à la contrebande du tabac et les encourager à déclarer les activités suspectes.

Le combat contre le tabac de contrebande continue d'être présenté à la télévision. En novembre 2010, des enquêteurs du GTR de Cornwall ont aidé les réalisateurs et les journalistes de *W5*, émission d'enquête et documentaire sur les actualités, produite et présentée par CTV, dans le cadre d'un reportage sur la contrebande du tabac dans la région. L'épisode, présenté sur CTV en janvier 2011, illustre fidèlement la situation de la contrebande du tabac aux environs de Cornwall. En Nouvelle-Écosse, la GRC a collaboré avec Échec au crime pour réaliser un nouveau message d'intérêt public portant sur la contrebande du tabac. Grâce à ce message, diffusé régulièrement et pendant les heures de grande écoute, p. ex. les séries éliminatoires de la LNH, la GRC a récolté de nombreuses pistes. Un message d'intérêt public d'Échec au crime au sujet de la contrebande du tabac, présenté à Lethbridge, Alberta, a aussi entraîné la collecte de nombreuses pistes par les trois services des D&A de la GRC en Alberta. La GRC à Terre-Neuve-et-Labrador a fait équipe avec Échec au crime dans la province pour réaliser et diffuser des messages semblables. Les stations CBC, CTV et Global de la région de Calgary ont diffusé une conférence de presse des D&A tenue dans une installation de traitement des déchets. Les enquêteurs ont alors parlé de la situation de la contrebande du tabac tout en détruisant du tabac illicite saisi.

Au Québec, des enquêteurs du détachement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de la GRC ont collaboré à deux articles publiés dans un quotidien local portant sur les conséquences légales et financières de la contrebande du tabac, ainsi que sur le rôle du crime organisé dans cette activité. À la suite d'une collaboration entre les enquêteurs du détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent, le Service provincial des communications de la GRC et Radio Canada, un court reportage sur la contrebande du tabac a été diffusé sur la station de radio. Par ailleurs, un article traitant des problèmes et des répercussions de la contrebande du tabac dans la région a été publié dans un journal de la GRC à l'intention des agents de police au Québec.

Des enquêteurs de l'UMECO-IAC de Cornwall ont organisé et présidé des séances de discussion ouverte avec les parties prenantes de la collectivité pour discuter du commerce local du tabac illicite et des liens entre la contrebande et le crime organisé. Au printemps 2011, des enquêteurs de l'UMECO-IAC et du GTR de Cornwall ont pris part à une réunion consultative, animée par l'OPP, avec des riverains de la Voie maritime du Saint-Laurent au sujet des questions de contrebande du tabac dans la collectivité. Qui plus est, un participant au Programme d'enseignement coopératif, embauché récemment par l'UMECO-IAC, assurera la liaison avec les écoles locales pour expliquer aux élèves que l'achat de tabac de contrebande

profite au crime organisé. Les enquêteurs de l'UMECO-IAC continuent d'accorder des entrevues à des médias locaux nationaux et locaux.

La Sous-direction des D&A de la GRC a préparé de nombreux bulletins internes qui ont été distribués à tous les services du pays. Créée par la Sous-direction des D&A grâce aux commentaires et conseils recueillis lors de consultations auprès de Santé Canada, une nouvelle brochure de la GRC est axée sur les liens entre le crime organisé et les produits du tabac illicites. En plus de la brochure, des vitrines d'exposition sur le tabac de contrebande, présentant des échantillons de produits du tabac et d'emballages saisis, ont été assemblées; elles sont à la disposition des membres de la GRC dans toutes les provinces pour accompagner les présentations données sur le tabac de contrebande.

La Sous-direction des D&A a aussi fait équipe avec l'UMECO-IAC dans la création d'une campagne d'affichage visant à éduquer le grand public sur le lien entre la contrebande du tabac et le crime organisé. Nombre de panneaux-réclame et d'affiches ont été installés dans l'ensemble de la région et des efforts d'extension des services ont été entrepris auprès des associations sportives locales.

La GRC continue de produire et de publier des évaluations des renseignements stratégiques protégés au sujet de la contrebande du tabac. Des versions rayées de la liste des documents secrets de ces rapports n'ont pas été divulguées au grand public, puisque l'évaluation des renseignements serait incohérente sans l'inclusion de renseignements de nature délicate ou classifiée. Toutefois, la Sous-direction met à la disposition du public l'analyse statistique des saisies visées par ces évaluations des renseignements sur le site Web de la GRC⁵. On retrouve aussi sur le site des rapports de recherche et d'évaluation pertinents au sujet de la contrebande du tabac, dont les rapports d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande et le rapport *Collectivités, contrebande et conflit – Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne*⁶. D'ailleurs, le Programme D&A au Nouveau-Brunswick propose des rapports de saisie remis en circulation et d'autres documents stratégiques au sujet du tabac illicite à leurs partenaires de répression du ministère des Finances de la province.

Le site Internet de la Sous-direction des D&A continue de favoriser l'éducation et la sensibilisation en matière de contrebande du tabac en présentant des rapports et des

⁵ Il est possible de consulter les statistiques tirées des évaluations des renseignements stratégiques en ligne à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ce-da/tobac-tabac/stats-2011-fra.htm>.

⁶ Ces rapports ainsi que de nombreuses autres publications de la GRC se trouvent en ligne à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/index-fra.htm>.

statistiques à jour, et en mettant en vedette des initiatives comme la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande. De mai 2010 à avril 2011, le site a fait l'objet de plus de 19 000 visites.

D'autres services de la GRC d'un bout à l'autre du pays ont mis au point des sites Internet publics et internes pour promouvoir la lutte contre la contrebande du tabac et pour échanger des renseignements. À Terre-Neuve-et-Labrador, des enquêteurs des D&A, en consultation avec la Liaison avec les médias de la GRC et un expert-conseil en communication interne, ont créé un site Web interne sur lequel les agents de la GRC peuvent trouver des renseignements au sujet du Programme, des statistiques de saisie et du tabac de contrebande. En Colombie-Britannique, la GRC est en voie de créer un site Internet public axé sur le tabac de contrebande et contrefait. Il renferme un lien sécurisé où les agents d'application de la loi peuvent obtenir des renseignements au sujet des pouvoirs légaux et des méthodes éprouvées pour traiter le tabac de contrebande, ainsi que les coordonnées des enquêteurs locaux des D&A. En Saskatchewan, un nouveau lien affiché sur le site Web interne provincial de la GRC dirige les agents de police vers des renseignements pratiques au sujet de la Stratégie et des enquêtes sur le tabac illicite. Les détachements de la GRC de la province reçoivent aussi régulièrement des comptes rendus au sujet de la contrebande du tabac au moyen du système de courriels de la GRC. En Alberta, un nouveau site Internet sur l'intégrité des frontières de la GRC renferme des renseignements au sujet des trois groupes des D&A de la province, ainsi que les priorités de la Stratégie nationale de lutte contre le tabac de contrebande.

De nombreux autres efforts ont été réalisés pour éduquer le public et le dissuader de participer au commerce illicite du tabac et de le soutenir. Les enquêteurs des D&A de la GRC de Terre-Neuve-et-Labrador ont rédigé des lettres et des dépliants à l'intention d'individus identifiés lors de saisies de courrier de Postes Canada. Ces documents les avertissent qu'ils contreviennent à la *Loi sur l'accise de 2001*. Les dépliants contiennent des renseignements au sujet des lois et des peines liées à la possession de tabac de contrebande. Au Manitoba, les membres de la GRC ont continué de distribuer des dépliants sur le tabac illicite aux détaillants titulaires de licence de la province. En Saskatchewan, la GRC a élaboré et diffusé à ses partenaires provinciaux en matière de lutte contre le tabac de contrebande et à des détachements des cartes contenant des renseignements sur cette activité illégale ainsi que des coordonnées.

Priorité 6 : Contribution à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires

Initiatives :

- *Déterminer les mécanismes actuels de contrôle législatif et réglementaire qui peuvent dissuader encore davantage la participation du crime organisé au commerce du tabac illégal.*
- *Évaluer la viabilité de modifications additionnelles pouvant améliorer la capacité du gouvernement de réduire les répercussions du commerce illicite.*
- *Contribuer à l'élaboration d'un protocole sur le commerce illicite en application de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé (CCLAT).*

Consciente que des mesures de contrôle du tabac plus strictes influencent la disponibilité du tabac illicite, la GRC continue de prendre part à l'élaboration d'un protocole visant à éliminer le commerce illicite de produits du tabac en vertu de la *Convention-cadre pour la lutte anti-tabac* (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé. La CCLAT, traité de santé publique, a été ratifiée par quelque 170 pays. La GRC collabore aussi avec plusieurs ministères pour cerner les lacunes et les vulnérabilités du cadre législatif et réglementaire canadien en matière de commerce illicite du tabac.

Après avoir évalué la viabilité de modifications additionnelles visant à aider le gouvernement à atténuer les répercussions du commerce illicite du tabac, des enquêteurs de la GRC à l'Île-du-Prince-Édouard ont collaboré avec les autorités provinciales pour rédiger la nouvelle loi portant sur la taxe sur le tabac, maintenant en vigueur. Grâce aux modifications, la nouvelle loi reflète une augmentation considérable du montant des amendes, soit cinq fois le taux d'imposition actuel. Il s'agit des amendes les plus élevées perçues par une province de l'Atlantique pour possession de tabac illicite.

Priorité 7 : Recherches

Initiatives :

- *Collaborer avec les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales à des projets de recherche afin d'accroître la connaissance du commerce du tabac illicite.*
- *Établir des paramètres qui permettront à la GRC et à ses partenaires de mieux juger de notre succès dans la diminution de la disponibilité du tabac de contrebande.*

Estimer l'ampleur du marché canadien du tabac de contrebande s'est toujours avéré difficile en raison du manque de données et de la complexité du milieu. Les recherches sur les caractéristiques socioéconomiques des consommateurs de tabac de contrebande et sur l'efficacité des contre-mesures sont rares.

Des enquêteurs des D&A de la GRC de Hamilton-Niagara et de London font partie intégrante du Groupe de travail sur le tabac, formé de représentants de l'Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario, de l'ARC et du ministère du Revenu de l'Ontario. Le Groupe de travail fournit de précieuses indications aux enquêteurs de la GRC en ce qui a trait au contrôle du tabac naturel en feuilles, dont est en partie responsable l'Office. Cette collaboration a permis de mieux comprendre les façons dont le tabac naturel en feuilles est détourné vers le marché noir, renforçant ainsi les connaissances et les capacités des enquêteurs de la GRC. D'ailleurs, l'Office du tabac a ajouté des exigences d'échantillonnage à leur régime de permis de 2011. Par conséquent, les tabaculteurs doivent autoriser les inspecteurs locaux de l'Office ou les instances gouvernementales à collecter des échantillons de leur récolte aux fins d'analyse. Les échantillons seront utilisés pour effectuer la caractérisation chimique du tabac cultivé au Canada.

Le détachement de Hamilton-Niagara a noué un partenariat avec le laboratoire de l'ASFC afin d'étudier les nouvelles tendances de conditionnement, ce qui aidera les enquêteurs à déterminer comment l'industrie illicite du tabac s'adapte et évolue en réaction aux mesures d'application de la loi. Dans le cadre d'une autre initiative visant à mieux connaître la contrebande du tabac, des enquêteurs de l'UMECO-IAC de Cornwall ont consulté leurs partenaires afin de mettre au point un sondage public. On prévoit que les résultats du sondage permettront de cerner les lacunes des stratégies de répression et de cibler les efforts et la communication relativement aux enquêtes et à l'extension des services.

En novembre 2010, les enquêteurs des D&A de la GRC de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que des membres de la Sous-direction à Ottawa, ont assisté à une conférence sur le tabac à Toronto organisée par le Conseil sur les enquêtes interprovinciales. Cette conférence a servi de tribune aux professionnels des milieux policier, politique, privé et de santé publique, y compris des représentants des États-Unis et de l'Union européenne, en matière de tabac de contrebande et leur a permis d'acquérir des connaissances au sujet de ce commerce illicite.

Au cours des trois dernières années, la GRC a participé à des projets de recherche menés par l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario de l'Université de Toronto et du Groupe de recherche sur l'Approche globale de la santé en milieu scolaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

Toutefois, au cours de la période de référence, la GRC n'a pas eu l'occasion de prendre part à de nouveaux projets de recherche privés.

La GRC n'a pas établi de nouveaux paramètres, mais a plutôt compté sur des méthodologies de mesure et statistiques traditionnelles selon l'ampleur des saisies de tabac qui lui permettront de juger de son succès dans la diminution de l'offre du tabac de contrebande. Ces analyses statistiques sont publiées et à la disposition du public sur le site Web de la Gendarmerie⁷.

Priorité 8 : Sélection et perfectionnement des employés

Initiatives :

- *Examiner le profil de compétences des enquêteurs des D&A.*
- *Travailler avec l'Apprentissage et le Perfectionnement à l'amélioration des aptitudes et des capacités du personnel des D&A.*
- *Déterminer, avec l'aide du Service de la police autochtone national, les ressources qui pourraient aider à accroître le savoir culturel des membres des D&A.*

En mai 2010, le coordonnateur national de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC a commencé à présider des vidéoconférences nationales, auxquelles ont assisté tous les coordonnateurs divisionnaires, afin de passer en revue les tendances en matière de contrebande du tabac et les pratiques exemplaires. Ce partage d'information, favorisé par des vidéoconférences mensuelles, renforce les compétences de tous les intervenants dans la mise en œuvre et l'administration de la Stratégie.

Les services des D&A de la GRC dans toutes les provinces œuvrent à améliorer les compétences de leurs employés. Les services des D&A dans plusieurs provinces se sont penchés sur les compétences et les habiletés de leurs enquêteurs puis ont élaboré des plans d'amélioration du rendement des agents axés sur des aptitudes spécifiques et les points faibles individuels, et visant le perfectionnement futur pour renforcer ces compétences. Les enquêteurs dans toutes les provinces ont suivi et réussi une variété de séances de formation et de cours pour améliorer leurs compétences. Par exemple, les enquêteurs en Alberta ont reçu une formation sur la façon de préparer des affidavits aux fins de mandats de perquisition, et sur les techniques d'entrevues d'enquête. À l'Île-du-Prince-Édouard, les enquêteurs ont suivi des cours de surveillance, de recherche et de gestion d'indicateurs ainsi que de pilotage de petites embarcations. Les enquêteurs de la Nouvelle-Écosse ont récemment suivi une formation en

⁷ Il est possible de consulter les analyses statistiques à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ce-da/tobac-tabac/stats-2011-fra.htm>.

préparation d'affidavits aux fins d'autorisations judiciaires en vertu de la partie VI (dispositifs d'écoute), en surveillance, en enquêtes sur les produits de la criminalité obtenus lors d'infractions, et en techniques d'infiltration et de couverture. Certains d'entre eux ont bénéficié du perfectionnement des compétences de superviseur et de gestionnaire et ont assisté à un atelier de témoin expert en matière de contrebande du tabac.

Le GTR de Cornwall et le détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent de la GRC ont mis en œuvre des opérations intensifiées d'exécution de la loi servant d'occasions de perfectionnement et d'acquisition du leadership, non seulement pour leurs propres enquêteurs, mais aussi pour d'autres enquêteurs des D&A de la GRC d'un bout à l'autre du pays. Grâce à ces opérations, tous les participants acquièrent une expérience pratique de la méthodologie de travail et des partenariats requis au cœur du commerce illicite du tabac.

Les enquêteurs des D&A de London, de pair avec des inspecteurs du ministère du Revenu de la province, ont visité une plantation de tabac de Tillsonburg afin de mieux comprendre les pratiques de production de l'industrie du tabac et d'améliorer leurs capacités d'enquête. Les membres du détachement de Toronto-Ouest de la GRC ont reçu la plus récente version du manuel de mise en application de la *Loi sur l'accise de 2001* de la Section des D&A de Hamilton de la GRC.

Les services des D&A de la GRC de partout au pays ont aussi répertorié et proposé des ressources visant à accroître le savoir et la sensibilisation culturels des enquêteurs. En Alberta, six membres ont suivi la formation divisionnaire sur les perceptions autochtones de la GRC, et on prévoit que d'autres enquêteurs la suivront bientôt. À l'Île-du-Prince-Édouard, tous les enquêteurs des D&A ont suivi le cours en ligne de sensibilisation aux Autochtones et aux Premières nations. D'ailleurs, les membres des D&A sont encouragés à participer à la formation divisionnaire de sensibilisation interculturelle de la GRC, dirigée par le coordonnateur provincial des Services de police autochtones de la GRC et un membre de la collectivité autochtone locale. En Nouvelle-Écosse, tous les enquêteurs des D&A ont lu le guide d'apprentissage intitulé *Kekina'muek: Learning about the Mi'kmaq of Nova Scotia* (en anglais seulement), publié par la Confederacy of Mainland Micmacs et distribué à tous les groupes par les Services de police communautaires, autochtones et interculturels de la province. Les enquêteurs des D&A du détachement de Toronto-Nord ont assisté à un atelier sur le droit des autochtones afin de mieux comprendre les divers aspects légaux relatifs aux droits des autochtones et de leurs impacts sur les enquêtes en matière de tabac.

CONCLUSION

Ce troisième rapport d'étape sur la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de 2008 démontre que la GRC continue d'entreprendre et de soutenir toute une gamme d'initiatives visant à régler le problème du tabac illicite au Canada. Bien que la situation à cet égard diffère grandement d'une région à l'autre, ces initiatives ont des répercussions partout au pays.

Parmi les activités ayant eu un grand retentissement au cours de la dernière année figurent le projet CINDERFORD, opération mixte qui a perturbé un réseau de distribution de drogues, d'armes à feu et de tabac illicite dirigé par un groupe criminel organisé sévissant à l'échelle internationale; la promulgation de la nouvelle *Tobacco Sales and Access Act* de l'Île-du-Prince-Édouard avec l'aide de la GRC; la déstabilisation d'un groupe criminel organisé asiatique grâce à la saisie de onze conteneurs maritimes, fruit d'une enquête conjointe de l'ASFC et de la GRC; la diffusion d'un épisode sur la contrebande du tabac à l'émission documentaire *W5*; le projet CASTELNAU, qui a entraîné la saisie de cocaïne, d'armes à feu, de 40 véhicules de luxe, de plus de 100 000 \$ en espèces et de plus de 10 000 cartouches de cigarettes illégales; et le développement d'un vaste réseau de partenaires qui travaillent avec la GRC d'un océan à l'autre pour combattre le crime organisé et endiguer le marché du tabac de contrebande au Canada.

Bien que beaucoup ait été accompli pour mettre en œuvre la Stratégie, et que des impacts notables aient été observés sur le marché du tabac de contrebande, il ne fait aucun doute que cette activité criminelle persiste au Canada et est étroitement liée au crime organisé. La production, la contrebande et le commerce de cette marchandise illicite touchent tous les niveaux de la société canadienne en minant la sécurité publique et l'intégrité économique. Toutefois, les mesures d'application de la loi à elles seules ne peuvent s'attaquer efficacement au problème. Une approche pangouvernementale s'impose pour diminuer la rentabilité et la qualité marchande du tabac de contrebande ainsi que l'attrait de sa production, de sa distribution et de sa vente aux yeux des entrepreneurs criminels.

La GRC est déterminée à mettre à profit les réussites de la mise en œuvre de la Stratégie, de rehausser les mesures actuelles, d'entreprendre de nouvelles initiatives, de partager les pratiques exemplaires, de développer et de consolider les partenariats et de mettre au point de nouvelles méthodes stratégiques afin d'atténuer continuellement le marché du tabac de contrebande. C'est pourquoi la Sous-direction des douanes et de l'accise, en consultation avec les Services d'évaluation des programmes nationaux de la GRC, examine la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de 2008. Cet examen portera sur les réussites, le modèle et la prestation de la Stratégie; on prévoit qu'il sera terminé dès l'automne 2012.